



Déclaration liminaire FSU

Séance du 23 septembre 2025 de la Formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail de l'académie de Limoges

Madame la rectrice,

Mesdames et messieurs les membres de la formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail de l'académie de Limoges,

Le 4 juillet, nous débutions notre déclaration liminaire par un hommage, celui rendu à Mélanie Grapinet, tuée dans l'exercice de son métier d'assistante d'éducation. Aujourd'hui, 23 septembre, nous débutons à nouveau notre déclaration liminaire par un hommage. Le 1er septembre 2025, jour de rentrée scolaire, Caroline Grandjean, enseignante, ayant notamment exercé en Creuse avant de rejoindre le Cantal, a mis fin à ses jours, après de longs mois de harcèlement lesbophobe sur son lieu de travail. La FSU tient ici à exprimer sa profonde tristesse et son indignation. Elle adresse tout son soutien à sa famille et à ses proches durement éprouvés, ainsi qu'à l'ensemble des personnels affectés par ce drame. Les LGBTI+phobies tuent. Comme toutes les discriminations, le harcèlement, la haine de l'autre n'ont pas leur place à l'école comme dans l'ensemble de la société. Malgré de nombreuses alertes, la détresse de notre collègue n'a pas été entendue, en particulier par son administration, qui avait pourtant le devoir de la protéger face aux attaques ignobles dont elle était la cible.

En tant que membres de cette instance, nous sommes régulièrement confronté·es à la souffrance des collègues. Cette dernière s'exprime parfois au prix de maints efforts par le biais d'une fiche SST. Ces fiches témoignent d'une acuité des risques psychosociaux : violences verbales ou physiques de la part d'usagers, mal-être psychologique, sentiment de dénigrement, diffamation, intimidations, menaces... Alors que la procédure électronique du registre dématérialisé est censée fluidifier et systématiser le traitement de ces fiches, comment accepter que certaines n'aient pas obtenu de réponse malgré des relances ? que d'autres aient reçu des réponses non adaptées se concentrant sur la forme et non sur le fond ? Certes, les fiches ne sont parfois pas rédigées en bonne et due forme mais le désarroi qui s'y exprime est bien réel. Face aux responsabilités qui incombent aux personnels d'encadrement et de direction, nous renouvelons notre demande d'une réelle formation de ces personnels aux questions SSCT et particulièrement aux risques psychosociaux afin que les réponses apportées ne viennent pas aggraver la détresse de collègues déjà fragilisés et éviter que des drames se reproduisent.

Notre volonté ici n'est en aucun cas d'instrumentaliser les actes suicidaires, dont les causes sont multiples et souvent complexes. Cependant, nous rappelons que l'enquête dont il sera question aujourd'hui n'est pas la première menée dans cette académie : elle succède à d'autres enquêtes et visites dont les préconisations ne sont pas secrètes. Les membres de cette FS – représentantes et représentants des personnels comme de l'administration – se sont largement investi·es pour construire collectivement des pistes d'amélioration pour le pilotage des établissements, l'organisation du travail et la communication. Nous entendons que ce travail conjoint ne soit pas empêché – ce qui constituerait de manière assez ironique un facteur aggravant de RPS – mais au contraire trouve sa traduction concrète dans un suivi rigoureux des préconisations et leur mise en œuvre effective.

L'ordre du jour de cette FS de rentrée est aussi marqué par la présentation du rapport de l'Inspecteur en Santé Sécurité au Travail. Ce rapport offre une photographie précieuse d'un échantillon d'établissements de l'académie, mais il rappelle le temps considérable qu'exige une visite exhaustive de l'ensemble des sites, et la nécessité d'y revenir pour assurer un suivi régulier.

Nous souhaitons à présent attirer l'attention sur un autre point : le déploiement du plan amiante 2025-2027. Ce plan est évidemment bienvenu. Rappelons qu'interdit depuis 1997 – il y a près de 30 ans – l'amiante reste aujourd'hui responsable de 3 à 4 000 cas de maladies professionnelles chaque année et de plus d'un millier de décès. Cependant, si le diagnostic est indispensable, il a dû ou il aurait dû être fait depuis des années ! Ce qui importe urgemment, c'est de passer de l'évaluation à l'action, à travers une campagne massive et systématique de retrait ou d'encapsulage dans l'ensemble des bâtiments scolaires. Oui aux études et aux diagnostics lorsqu'ils sont nécessaires, mais surtout oui à un financement de l'État, sans lequel ce plan ne sera qu'un affichage sans effets. Face à l'ampleur de ce chantier colossal, nous réitérons avec force notre exigence : le pôle SSCT doit bénéficier de moyens humains et financiers supplémentaires. Nous n'accepterons pas que le plan amiante, aussi crucial soit-il, absorbe toutes les ressources au détriment des autres enjeux majeurs de la santé, de la prévention des risques et de l'amélioration concrète des conditions de travail des personnels.

La question du bâti scolaire ne se limite pas au seul sujet de l'amiante. Alors que les jours de chaleur intense seront multipliés par 5 dans une France à +2,7°C et par 10 dans une France à +4°C, la rénovation énergétique du bâti est aussi un enjeu national de première urgence. Une grande partie de ce bâti, (salles de classe bien sûr mais aussi internats, cantines, équipements sportifs et locaux administratifs) n'est aujourd'hui adapté ni aux événements climatiques extrêmes (canicules, incendies, inondations, cyclones) ni à l'exigence de sobriété énergétique et de réduction de l'empreinte carbone. Nous alertons sur l'urgence d'améliorer le confort thermique, acoustique, visuel, l'accessibilité universelle et la qualité de l'air, tout en isolant les bâtiments et en utilisant des matériaux biosourcés. Cela constitue nécessairement que l'État en fasse une priorité budgétaire. Il en va de la santé des élèves et des personnels. La FSU, aux côtés d'autres organisations syndicales et citoyennes est engagée dans une campagne de mobilisation forte pour la rénovation écologique du bâti scolaire public.

Madame la Rectrice, les chantiers devant nous sont donc importants. Certains relèvent d'une volonté politique et budgétaire nationale sur laquelle vous n'avez certes pas pleinement la main. A ce titre, la FSU revendique un budget ambitieux pour l'Ecole, à la hauteur des besoins et des enjeux sociétaux, en rupture avec la politique austéritaire actuelle préjudiciable à la jeunesse et aux conditions de travail des personnels, comme en témoigne la situation en perpétuelle dégradation du remplacement dans l'académie.

Certains chantiers en revanche peuvent être largement traités au niveau académique, afin que chacun.e fasse siens les conseils édictés par l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles : *« évaluez la charge de travail, soutenez vos collaborateurs, témoignez de la reconnaissance, donnez du sens au travail, agissez face aux agressions externes, communiquez sur les changements, facilitez la conciliation travail et vie privée, bannissez toute forme de violence. »*

Ces évidences en appellent une autre : prévenir coûte toujours moins cher que réparer.